

1. CODES DE LA FORMATION

- Formacode 31803 : Conduite d'engins de manutention
- NSF 311 - Transport, manutention, magasinage
- RS6938 : [Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée sup. à 2,5m](#). Date de fin d'enregistrement : 28/11/2029
- Certificateur : INRS

2. OBJECTIF PEDAGOGIQUE GENERAL

- Acquérir les connaissances théoriques et les compétences pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant de catégorie 2, conformément à la Recommandation R485 de l'INRS, afin de réussir les épreuves du CACES®.

3. OBJECTIFS OPERATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les responsabilités liées à l'utilisation d'un gerbeur.
- Appliquer la réglementation et les règles de sécurité de la Recommandation R485.
- Réaliser les vérifications avant mise en service.
- Conduire un gerbeur en sécurité.
- Manipuler des charges en respectant les capacités de l'appareil.
- Réaliser les opérations de gerbage, dégerbage et manutention.
- Effectuer les opérations d'entretien quotidien.
- Signaler toute anomalie.
- Réussir les épreuves théoriques et pratiques du CACES®.

4. JUSTIFICATION DE L'ACTION

- Référentiel de certification de l'Assurance Maladie et Recommandation R.485

5. PUBLIC VISE

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires
- Toute personne amenée à conduire un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant.

6. PREREQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Comprendre et lire le français.
- Être reconnu apte médicalement.
- Réaliser un positionnement préalable permettant d'adapter le parcours.

7. ANALYSE DES BESOINS DES BENEFICIAIRES

Avant l'entrée en formation, un entretien et un positionnement permettent de déterminer :

- les catégories à préparer ;
- le niveau initial du stagiaire ;
- son expérience de conduite ;
- ses besoins spécifiques ;
- les éventuelles adaptations pédagogiques.

Ces éléments permettent d'individualiser le parcours de formation.

8. ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est réalisée :

- en centre de formation ;
- ou directement dans les locaux du client (formation intra-entreprise).

Dans le cadre d'une formation intra-entreprise, le plateau technique devra répondre aux exigences de la Recommandation R485 de l'INRS ainsi qu'aux conditions nécessaires à la réalisation des épreuves certificatives.

La formation peut être dispensée :

- en formation initiale ;
- en renouvellement (recyclage).

9. DUREE DE L'ACTION

La durée est individualisée.

Elle dépend notamment :

- du nombre de catégories préparées ;
- du niveau initial du stagiaire ;
- de son expérience professionnelle ;
- du type de formation (initiale ou renouvellement).

La durée exacte est précisée dans la convention ou le contrat de formation.

10. NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE

- 12 personnes au maximum en formation théorique

11. CONTENU DU PROGRAMME

Conduire et utiliser un chariot gerbeur automoteur à conducteur accompagnant en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (en vert) que pratiques (en bleu) :

Tronc commun sur le module théorique :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ...).
- Connaître la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant (renversement et basculement du gerbeur, risques liés à la charges, heurts ou écrasement, chutes, TMS, risques électriques...).
- Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant (identification des charges, dispositif de mise à niveau des bras de fourche, positionnement du conducteur, conduite en cas d'incident, instructions du constructeur, interprétation des signalisations port éventuel d'EPI, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite,).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

Catégorie 2 :

- Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres.
- Réaliser les manœuvres de conduite du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres, en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
- Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance du chariot automoteur gerbeur à conducteur accompagnant d'hauteur de levée supérieure à 2,50 mètres en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte.

12. MOYENS D'ENCADREMENT

- Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un service Clients, d'un service Qualité et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs
- Organisme doté de la certification Qualiopi
- Organisme agréé par l'OC Dekra Certification

13. MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Formateurs dotés d'une expérience professionnelle dans leur domaine d'enseignement d'au moins 5 ans

- Support d'animation pédagogique standardisé utilisé en vidéo-projection lors de la théorie en salle
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques au cours d'une succession d'exercices individuels
- Tests blancs en vue d'une préparation au test théorique
- Pour les apports théoriques: salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, écran TV, tableau papier type paperboard ou effaçable
- Aire d'évolution conforme avec chariots conformes à la catégorie préparée et charges normalisées
- EPI (chaussures de sécurité et gilet réfléchissant à fournir par l'apprenant)

14. MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Positionnement initial ;
- Evaluations formatives tout au long de la formation ;
- Tests blancs théoriques ;
- Mises en situation pratiques ;
- Epreuves certificatives théoriques et pratiques réalisées conformément à la recommandation R489.
- Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.485 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES). Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

15. SANCTION DE L'ACTION

- Après réussite aux épreuves, délivrance du CACES® correspondant aux catégories obtenues.
- En cas de réussite partielle, délivrance d'une attestation mentionnant les catégories validées.

16. DEBOUCHES

Cette formation permet aux salariés, demandeurs d'emploi et professionnels d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant. Elle favorise l'accès ou l'évolution vers des postes de magasinier, préparateur de commandes, agent logistique, agent de quai, gestionnaire de stock, opérateur de production ou manutentionnaire, dans les secteurs de la logistique, de l'industrie, du transport, de la distribution, de l'agroalimentaire et de la grande distribution. L'obtention du CACES® R485 constitue un élément facilitant la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur, sous réserve du respect des autres exigences réglementaires (aptitude médicale, formation adaptée et connaissance des lieux, des équipements et des consignes de sécurité).

17. SECURITE

Suivant le contexte sanitaire, le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique pourront être recommandés.

18. ACCESSIBILITE

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement individualisé peut être mis en œuvre après étude des besoins avec notre référente handicap. Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap, Yasmine El Mashouly par email : yasmine@gammaconsulting.fr

19. DELAI DE REALISATION

Selon les disponibilités des sessions et les délais imposés par les modalités de financement mobilisées (CPF, OPCO, France Travail, financement personnel).